

## CHAPITRE V

### LE DRAME DE 1907

Quatre cent quarante ans après la destruction d'Anfa par la flotte et l'armée portugaise, une autre flotte, cuirassée celle-là, va bombarder la cité-successeur, Dâr el-Beïda, une autre année va y débarquer. Elle se rembarquera, elle aussi, mais ce ne sera qu'un demi-siècle plus tard, et elle laissera derrière elle autre chose que des décombres. L'évènement de 1468 était un point final. Celui de 1907 est un point de départ. il causera certes des ruines et des cadavres, dans l'immédiat. Mais à long terme, il marquera le début d'une prodigieuse métamorphose pour le médiocre petit port blotti à l'abri précaire des rochers d'El-Hank.

\*

\* \*

Au début du siècle, la «crise marocaine» atteint son paroxysme et approche de son dénouement (1), à travers les rivalités des puissances européennes et la dégradation accélérée du pouvoir chérifien. La conférence d'Algeciras, en 1906, grâce à l'accord provisoire des dites puissances, établit sur le Maroc une sorte de tutelle internationale, qui paraît sauvegarder l'indépendance du pays en empêchant la prépondérance d'un seul Etat étranger. C'est pourtant de l'Acte d'Algeciras que va sortir, par une suite de conséquences imprévisibles, la main-mise de la France sur l'empire chérifien. Et c'est à Casablanca principalement que va se déclencher cette série de « réactions en chaîne », pour employer une image qui n'avait évidemment pas cours à l'époque.

L'Acte d'Algeciras comportait trois mesures qui intéressaient particulièrement Casablanca: il prévoyait des travaux pour aménager le port

(1) On trouvera un tableau succinct de l'ensemble de cette période dans Ch. André JULIEN, Histoire de l'Afr. du Nord, 1931, pp. 725-38, et dans H. TERRASSE, Histoire du Maroc, II, ch. VII, pp. 380-400.

et en améliorer les installations; des contrôleurs français étaient autorisés à surveiller les opérations de la douane, dont les recettes gageaient l'emprunt consenti par la France (2); enfin, un tabor de police allait être mis sur pied, comme dans plusieurs autres ports, et il serait encadré comme celui de Tanger par des instructeurs français et espagnols (3). La troisième n'était pas encore réalisée à la fin de juillet 1907, mais on la savait imminente puisque les instructeurs français étaient déjà arrivés à Tanger. La seconde venait juste d'entrer en vigueur: un contrôleur français, Darmet, s'était installé à la douane, aussitôt en butte à l'hostilité des oumana, à qui cette présence valait une sensible diminution de leurs revenus. C'est surtout la première qui fournira l'occasion des incidents. Si remarquable qu'ait été le développement commercial de la ville depuis trois quarts de siècle, il se trouvait étroitement limité par le médiocre instrument portuaire dont elle disposait. Non seulement, il n'y avait pas de quai où les navires modernes pussent accoster, mais les « barcasses » elles-mêmes, qui transbordaient marchandises et passagers, venaient s'échouer au fond de la darse, sorte de trou entre les rochers à fleur d'eau (4). Encore ces allèges furent-elles toujours en nombre insuffisant. En 1872, la mer en ayant emporté ou brisé 4, il n'en reste qu'une « pour le service de la baie ». En 1879, pour des raisons analogues, il n'y en a que 2 en état de servir (5). En 1889, elles sont au nombre de 8. Le sultan, en 1890, en promet 8 nouvelles et donne des ordres aux oumana, mais, en 1893, le port ne dispose que de 10. De petits remorqueurs furent achetés en 1890 pour aider les barcasses à franchir la barre. Casablanca en reçut 3; en 1892, il n'en est plus question: l'un avait été perdu au cours d'une tempête et les administrateurs, craignant de perdre les deux autres, les avaient fait tirer au sec (6). Moulay Hassan avait eu l'intention, en 1875, de construire un môle à Casablanca, ainsi qu'à Tanger et à Mogador, mais les Espagnols s'opposèrent à la réalisation du premier (7).

(2) En réalité, ce droit découlait des art. 15 et 16 du contrat d'emprunt du 12 juin 1904, dont une décision du sultan avait autorisé l'application. Mais cette autorisation elle-même avait été rendue inéluctable par l'art. 97 de l'Acte d'Algeciras qui stipule que les droits de contrôle des porteurs de titres doivent être respectés.

(3) Les officiers français devaient être chargés du port et de la ville proprement dite, les officiers espagnols de la banlieue. À Tanger, c'était l'inverse, cf. *L'Afrique Française*, 1907, p. 102.

(4) V. dans les illustrations la photo « Le port des barcasses à mer basse », prise en 1906, qui nous a paru caractéristique.

(5) Lettres du vice-consul de France, 11-2-1872, Arch. Rabat, A 12, et 9-1-1879, A 12 3 bis.

(6) MIÈGE, IV, p. 128.

(7) *Ibid.*, p. 126-7.

Les magasins du port n'étaient pas moins insuffisants que le reste de l'équipement. Les marchandises s'entassaient partout, aux époques de grande activité, jusque dans les rues étroites de la petite ville. À l'époque de la moisson, quand l'exportation des grains était autorisée, 2 à 3000 chameaux chargés arrivaient chaque jour: « La ville est encombrée de sacs de blé, de maïs, de pois chiches, d'orge », note un témoin en août 1888 (8). Quand les marins du Galilée débarqueront en 1907, après avoir franchi Bâb el-Mersa, ils passeront dans une ruelle « encombrée sur la moitié de sa largeur par des sacs d'orge entassés sur une hauteur d'environ 3 mètres » (9).

Tout le monde s'accordait sur la nécessité de travaux, les négociants les réclamaient à grands cris. Mais l'argent manquait et le Makhzen se souciait peu d'accroître encore l'importance des entreprises européennes dans le pays. Un projet avait été établi en 1905 par Renaud, ingénieur en chef du service hydrographique de la Marine. Il comportait la création d'un terre-plein et d'un nouveau magasin de la douane, ainsi que de quais et de jetées. C'est la Compagnie Marocaine qui obtint la concession. Schneider, qui était derrière la Compagnie (10), se vit confier les travaux, en association avec la maison Vigner, entrepreneur des travaux du port du Havre. Les contrats ayant été signés pendant l'hiver, les travaux commencèrent le 2 mai 1907. A la mi-juillet, 3 à 400 ouvriers travaillaient sur les divers chantiers. C'étaient en majorité des Marocains mais il y avait des Européens, de diverses nationalités, une des clauses du contrat autorisant à en engager autant que de besoin (11). Pour transporter les grosses quantités de pierres nécessaires aux enrochements et à la construction des quais, un chemin de fer Decauville avait été installé, qui reliait le port à une carrière située près d' Am Mazi, devant les Roches Noires, à 1 500 mètres environ, et qui passait, au départ, entre la plage et les murs de la ville; une petite locomotive à vapeur tirait les wagonnets. C'est ce pacifique instrument qui précipita le drame.

Pour le comprendre, il faut le replacer dans l'atmosphère qui règne alors au Maroc. Les décisions d'Algeciras ont été imposées au Makhzen, qui ne les a ratifiées que contraint et forcé et qui s'efforce d'en retarder l'application, grâce à l'art de temporiser et d'éluder où il est passé maître.

(8) LAHURE, *Lettres d'Afrique*, p. 29, cité par MrÈGE, IV, p. 377, n. 6.

(9) Ernest VINCENT, « Notes d'un témoin », *L'Afrique Fr.*, 1907, p. 335.

(10) Sur les origines de la Compagnie Marocaine et le rôle de Schneider, cf. Pierre GUILLEN, « Les milieux d'affaires français et le Maroc à l'aube du XXe siècle. La fondation de la Compagnie Marocaine, *Revue Historique*, t. 229, avr.-juin 1963, pp. 397-422. Sur la mission Renaud, v. G. de CAQUERAY, *Note pour l'histoire de Casablanca et de son port*, Publ. du Comité de l'Afro Fr., Paris, 1937, pp. 10-11.

(11) *L'Afr. Fr.*, 1907, p. 284.

Incapable d'entreprendre lui-même la modernisation du pays qui pourrait seule le sauver, il s'efforce du moins, par un combat en retraite désespéré, d'empêcher l'intrusion massive de l'étranger. Il est en cela d'accord avec le sentiment populaire qui, avec un instinct très sûr, s'alarme et réagit contre la menace. Tandis que les Européens vivaient depuis un siècle en sécurité au milieu du peuple marocain - surtout dans les villes de la côte (12) - une sourde hostilité se répand, qui éclate çà et là en violences. Elle s'adresse à l'infidèle en général, au neçrâni, mais vise particulièrement les Français, qui sont à l'avant-garde de la « pénétration pacifique » et qui seraient évidemment les principaux bénéficiaires d'une mainmise totale.

Comme à chacune des époques de l'histoire où la dynastie, trop faible ou trop veule, laisse l'étranger mettre le pied sur la terre marocaine, des chefs religieux, grands ou petits, surgissent des profondeurs de la masse et prêchent la guerre sainte. Une autre constante de l'histoire marocaine (13) se vérifie encore en ce début du XXe siècle: quand l'Islam maghrébin est en proie à quelque grande crise, c'est du Sud que viennent les hommes qui conduisent la rénovation. Comme au XIe siècle les compagnons de 'Abdallâh ibn Yasîn, les « hommes bleus » de Mâ-el'Aïnîn surgissent du fond du désert et tentent de réveiller l'éternel refus de l'homme musulman d'obéir à une autre loi que celle de Dieu. Quelques années plus tard, c'est l'épopée des Almoravides qu'aurait peut-être répétée El-Hiba s'il n'avait rencontré Mangin dans les plaines de Sîdi Boû-Othmân.

Casablanca, en septembre 1906, avait vu passer le cheikh Mâ-el'Aïnîn, revenant de Fès, en route vers sa lointaine Seguiet el-Hamra, au cœur du Sahara occidental.

(12) Bien rares furent les Européens de Casablanca à pâtir de violences. Et pourtant la campagne avoisinante était plongée dans une perpétuelle agitation. Le contraste entre les deux faits mérite d'être relevé.

(13) Il est sans doute téméraire, et peut-être même contradictoire, pour l'historien, de parler de « constantes ». L'extraordinaire stabilité de la société marocaine depuis plusieurs siècles y autorise peut-être. Mais cette stabilité prend fin justement et c'est un vieux monde à l'agonie qui se débat sous nos yeux; il tente de nouveau les gestes qui l'ont déjà sauvé dans le passé, mais cette fois c'est en vain : le monde a changé, autour de lui, et lui aussi a changé, plus qu'il ne le croit lui-même.

(14) L'Afr. Fr., pp. 262 et 290.

(15) Assassinat du Français Charbonnier, le 27 mai 1906, dans la banlieue de Tanger.

Le contraste est frappant entre cet homme d'un autre âge et la petite cité mercantile, déjà toute tournée vers l'Europe. Ses hommes avaient malmené un Français, en avaient menacé de mort quelques autres. Sur les instances du consul, le gouverneur avait fait partir le marabout et sa troupe, qui avaient soulevé dans toutes les villes traversées, à Marrakech en particulier, les mêmes incidents (14). Dans presque toutes les cités du Maroc, y compris Tanger, la ville des ambassades (15), l'atmosphère s'alourdit et les Européens s'inquiètent. Le 19 mars 1907, le Dr Mauchamp, médecin du dispensaire français (16), est assassiné à Marrakech. Le gouvernement français envoie deux croiseurs à Tanger et décide l'occupation d'Oudja, qui s'effectue le 29 mars. L'engrenage est désormais en marche, qui ne s'arrêtera qu'avec l'occupation de tout le Maroc. L'affaire de Marrakech ressemble à celle qui éclatera à Casablanca quatre mois plus tard, par le prétexte qui émeut la foule. A Marrakech, c'est un poteau fixé sur la terrasse, pour soutenir une corde à linge, qui fait croire que Mauchamp va installer la télégraphie sans fil, également redoutée par le Makhzen et par le populaire, pour des raisons différentes (17). A Casablanca, c'est le Decauville de la carrière qui provoque l'émotion: le bruit court que le « chemin de fer » va être prolongé jusqu'à Marrakech (18).

L'hostilité à l'étranger n'est pas seule en cause. La vieille anarchie bédouine des Châouïa, dans la dissolution générale de l'autorité, se donne libre cours. Quand les travaux du port commencent, les tribus sont en état d'insurrection, ouverte ou latente, depuis des mois. En janvier, plusieurs ont tué ou expulsé leurs caïds. Elles s'administrent presque toutes elles-mêmes par des zrufât, sortes de conseils, composés de notables élus par chaque fraction et qui, face aux caïds du Sultan, à peine tolérés, exercent le véritable pouvoir (19). Elles menacent de piller Casablanca et le gouverneur se déclare impuissant à les en empêcher.

(16) À la fin de 1904, le gouvernement français avait décidé de créer des dispensaires au Maroc. Les premiers furent ouverts à Casablanca, Mazagan et Mogador. Au début de 1905, Larache, Rabat et Safi suivirent. Enfin furent ouverts ceux de Fès et de Marrakech, à l'automne de la même année.

(17) L'un y voit un moyen de pénétration et de renseignement, l'autre une invention « diabolique ». Un projet d'installation de poste de T.S.F. à Tanger, Casablanca, Safi et Mogador existait réellement au début de 1907. Il émanait d'un industriel parisien, Henri Popp. Des postes fonctionneront effectivement entre Casablanca, Rabat et Tanger à partir de juillet 1908 (L'Afr. Fr., 1908, p. 263).

(18) Les rails traversaient ou longeaient aussi le cimetière musulman - sans doute, celui de Sîdi Belyoût - « d'où la crainte de maléfices ». V. G. BOURDON : Ce que j'ai vu au Maroc. Les journées de Casablanca, 1908, p. 8.

La situation se complique et s'aggrave, pour notre ville, d'une rivalité de notables. Le gouverneur, « caïd de Casablanca et des Medioûna », est Boûbeker ben Bouzid Slâoui, qui a succédé à El-Hâjj Hammou. Le fils de ce dernier, caïd des Ouled Harîz, a été ulcéré de cette nomination et il cherche, bien entendu, à susciter tous les ennuis possibles à Si Boûbeker, de façon à démontrer son incapacité. Il organise des razzias autour de la ville et court à Fès se plaindre que son rival est incapable de maintenir l'ordre (20). A défaut du Makhzen, il en convainc le corps consulaire qui signale la situation à Tanger, aux ambassadeurs. Ceux-ci réclament à l'unanimité le renvoi du gouverneur, cependant que le croiseur français Lalande vient jeter l'ancre devant Casablanca. Le Makhzen refuse (21). Il envoie cependant de Tanger une mehalla, sous les ordres de Moûlay El-Amîn, un homme âgé, oncle du sultan, qui va essayer de rétablir, dans les tribus, l'autorité de l'Etat. Mais ceux qui sont chargés de maintenir l'ordre sèment eux-mêmes le désordre. Le 27 mai, les soldats de la ville se révoltent, parce qu'ils ne touchent ni solde ni mouna (22); ils envahissent les locaux de la douane et se mettent à les saccager, jusqu'à ce que les oumana leur consentent une avance sur ce qui leur est dû. Le 8 juin, n'étant toujours pas payés, ils déclenchent une grève de deux jours et envoient une délégation au consul de France, qui réussit à leur faire verser un mois d'arriéré (23).

(19) L'Afr. Fr., 1907, p. 33 et Consul Maigret, Discours à l'occasion du dixième anniversaire du débarquement des troupes françaises à Casablanca, Bulletin Officiel du Maroc, 3 septembre 1917, supplément au n° 254, p. 1. Ces zroufât sont une curieuse remontée de la vieille sève berbère, que l'arabisation linguistique n'a pas entièrement étouffée. Un moquadem de l'Ancienne Médina me dit un jour, sans que je pusse en tirer d'autres précisions, qu'il avait existé une zroufa à Casablanca. C'est peut-être un de ces « conseils » de tribus qui tenta d'exercer l'autorité dans la ville pendant l'insurrection.

(20) Historique du soulèvement de la Chaouïa d'après les renseignements recueillis dans les tribus des Zyaïda et des Zenata, Rabat, 1913, Direction de l'Intérieur, CI 8 (rapport inédit). El-Hajj Hammou tenait un autre langage aux tribus: il représentait Si Boubeker comme le partisan des Européens et lui-même comme le défenseur de la foi. Cf. aussi BOURDON, *ibid.*, p. 11 et Christian HOUEL, *Mes aventures marocaines*, p. 10.

(21) L'Afr. Fr., 1907, p. 187. Le 20 avril, un israélite, protégé portugais, avait été assassiné à Casablanca par un nègre; on soupçonnait un notable musulman d'avoir soudoyé le meurtrier.

(22) Littéral. « aide ». C'était un impôt en nature, victuailles, dû par l'habitant à tout ce qui venait au nom du Makhzen. Les ambassades qui se rendaient de Tanger à Fès recevaient chaque soir la mouna de la tribu chez laquelle elles campaient. V. LOTI, *Au Maroc*, 1890, pp. 49-50.

Il faut ajouter enfin, à toutes les causes de mécontentement et d'agitation qui viennent d'être énumérées, une autre plus profonde et plus grave peut-être que toutes les autres, c'est la misère qui sévit dans les Châouïa depuis plus d'un an. En 1905-1906, la sécheresse a provoqué la raréfaction des céréales et, conjuguée avec la dépréciation de la monnaie, en a fait monter les prix: le sac de semoule est passé de 4 douros à 11. Les journaliers de Casablanca sont sans travail. Des gens meurent d'inanition. Le typhus et la variole font des ravages. Les affaires sont suspendues (23 bis).

Dans les derniers jours de juillet, l'effervescence grandit chez les tribus les plus proches. Les coups de sifflet du bâbôr, la petite locomotive du Decauville, semblent aviver la fureur qui couve dans l'âme des simples. On a beaucoup dit, en France, que les ressortissants allemands, et en particulier le banquier hambourgeois Mannesman qui parcourait à ce moment les Châouïa pour acheter des terrains, avaient excité les populations en répétant « que le sultan avait vendu le pays aux Français qui, après avoir pris possession de la douane et du port, construisaient un chemin de fer pour envahir le Maroc » (24). Il est certain que les Allemands ne négligeaient rien pour contrarier, au Maroc, les desseins français et que les agents des puissances, dans les rivalités coloniales, n'ont jamais été très scrupuleux sur le choix des moyens. On peut douter cependant que cette propagande ait joué un rôle déterminant dans l'éveil des passions populaires. Les progrès de la France au Maroc étaient évidents depuis Algésiras et sa volonté de pousser ses avantages (25) éclatait aux yeux les moins prévenus. Louis Gentil, rentrant au Maroc avec Mauchamp, avait eu, dès son arrivée, le sentiment que quelque chose avait changé; il entendait dire sur son passage: « Voilà les Français qui

(23) L'Afr. Fr., 1907, pp. 231 et 270.

(23 bis) Lettre du directeur de l'école de l'Alliance Israélite à Casablanca en date du 25 février 1906, Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle, 1905 (sic), n° 30, p.75.

(24) Comte de SAINT-AULAIRE, « Casablanca », Rev. d'Hist. des Colonies, XXXIII, 1950, p. 161.

(25) La question de savoir si le gouvernement français voulait annexer le Maroc est sans intérêt ici. Il y avait un parti puissant, composé d'hommes politiques, de militaires, de gens d'affaires, qui avait cette volonté. Un autre parti, en France même s'y opposait. Mais tous les Français présents au Maroc étaient du premier. Et les Marocains ne pouvaient se faire d'illusions à ce sujet.

viennent prendre le Maroc» (26). Victor Bérard jugeait sévèrement, en 1914, ce qu'il appelait « la diplomatie à la financière », la politique hâtive, soucieuse par dessus tout de profits immédiats, qui « obligea les entrepreneurs à ouvrir leurs chantiers dans une ville sans police et sans défense, en un pays fanatisé, prêt à la révolte et au massacre » (27).

\*

\*   \*

Le dimanche 28 juillet, une délégation, représentant la plupart des tribus des environs et conduite par les délégués des Medioûna, se rend chez le caïd. Elle réclame trois mesures: le renvoi des contrôleurs français de la douane, l'arrêt immédiat des travaux du port, la destruction du chemin de fer. Le caïd, embarrassé, et sans doute pour se donner le temps de consulter Moûlay El-Amîn, alors en tournée avec la mehalla et qui campe à la Kasba des Medioûna, renvoie sa réponse au mardi midi (28).

Le consulat de France était à ce moment-là assez démuni. Le consul Malpertuy était parti pour la France, pour raison de santé, le 20 juin. Le vice-consul Maigret était en congé à Gibraltar depuis le 4 juillet. Tout reposait sur un jeune fonctionnaire, Neuville, élève vice-consul et beau-frère de Maigret, que la légation de Tanger avait détaché le 23 juin pour assurer l'intérim et qui venait à Casablanca pour la première fois. Il avait auprès de lui l'interprète Zagoury et le Dr Merle, médecin du dispensaire. Informé de la démarche des tribus, il envoie Zagoury chez le caïd le lundi soir pour tâcher de connaître ses intentions. L'interprète n'en put rien tirer, mais l'avertit qu'il serait tenu pour responsable des désordres qui pourraient suivre (29).

(26) Témoignage rapporté dans *L'Afr. Fr.*, 1907, p. 130.

(27) Cité par Ch. A. JULIEN, *ibid.*, p. 734.

(28) C'est la version rapportée par Bourdon, p. 13. Celle de *L'Afr. Fr.* (1907, p. 285) est un peu différente: elle place la démarche un jour plus tard, le 29, et montre la délégation s'adressant au khalifa du sultan, Moûlay El-Amin, non au caïd. Maigret (discours cité) donne aussi la date du 29, mais il était alors en congé et n'est rentré à Casablanca qu'après le massacre. Les deux versions ne sont sans doute pas exclusives l'une de l'autre. Selon *L'Afr. Fr.*, la délégation demande au khaliïa de « sommer le pacha de Casablanca de faire démolir les travaux du port ». Il est possible que les délégués, mécontents de la réponse dilatoire du caïd, soient allés dès le lendemain trouver Moûlay El-Amin, se doutant bien que le caïd voulait se donner le temps de lui en référer. C'est en tout cas auprès du caïd que le consulat de France intervient dès le lundi.

Le mardi 30 juillet, l'agitation grandit dans la ville où les hommes des tribus commencent à se montrer. Mais la délégation n'est pas au rendez-vous du caïd. Vers 11 heures, un marabout ou un chérif, accompagné d'un nègre à cheval, prêche la guerre sainte dans les rues (29 bis). Un jeune Portugais, qui comprend l'arabe, hausse les épaules en souriant. Le nègre le frappe d'un coup de sabre. Le consul du Portugal saisit le doyen du corps consulaire qui, en l'absence de Malpertuy, est le consul de Grande-Bretagne. Celui-ci réunit aussitôt ses collègues et on décide de voir le caïd, qui fixe l'entrevue à 2 heures.

Pendant que les consuls délibèrent, le Dr Merle voit, de la terrasse de sa maison, par dessus le mur de la ville, se dérouler des scènes plus graves, sur la voie du petit chemin de fer. La locomotive, transportant des ouvriers, quitte le port et se dirige vers la carrière. À environ 400 mètres de la ville, une troupe de 150 hommes (30),

(29) Bourdon, p. 18, ajoute que Neuville, le même soir, profita du départ du vapeur L'Aigle vers Tanger pour expédier à Saint-Aulaire un pli l'informant de la situation et, prévoyant des événements graves, lui demander l'envoi immédiat d'un navire de guerre. Saint-Aulaire, dans l'article cité, ne fait pas allusion à cette démarche. Il est possible qu'il l'ait mise sur le compte de la nervosité d'un jeune fonctionnaire un peu affolé par ses responsabilités et qu'il ait décidé d'attendre avant d'envoyer le navire, geste qu'on ne pouvait répéter à tout bout de champ sans lui ôter beaucoup de son efficacité et sans compromettre le fameux « prestige » auquel les Puissances attachaient tant de prix.

(29 bis) Victor Berti, inspecteur de la Dette, qui était à Casablanca depuis quelques jours, dit que c'était un chérif, Hassan ez-Zaïani (« Les événements de Casablanca, 5 août 1907 », France Outre-Mer, août-sept. 1953, p. 16). Les Zayans sont des Berbères du Maroc central, bien éloignés de Casablanca. Sans doute ce personnage était-il plutôt un « Ziyâni, de la tribu des Ouled Ziyân (limitrophe des Medioûna), où se trouvaient des Chorfa Ouled Sîdi Zidân (Casablanca et les Châouïa, II, p. 27). Il faudrait donc lire, pour être plus exact: Hassan ez-Zidâni. Selon l'historique déjà cité (Archives de la Direction de l'Intérieur), EI-Hâjj Hammou se trouvait lui-même à Casablanca ce jour-là avec ses partisans et c'est un crieur public des O. Harriz, escorté des hommes de l'ancien caïd, qui aurait parcouru les rues en appelant à la guerre sainte. Maigret (discours cité), ne parle pas d'EI-Hâjj Hammou.

(30) Qui étaient ces hommes ? Des habitants de la ville, en contact permanent avec les Européens, mais conduits par des chorfa des Châouïa, dit la Dépêche Marocaine de Tanger (citée par L'Afr. Fr., p. 285), « d'après le récit du Dr Merle ». Bourdon, qui suit aussi le récit de Merle, ne donne pas ces précisions. On doute que Merle, même s'il connaissait les individus qu'il apercevait, ait pu les reconnaître à 400 mètres. Si les coupables ont été identifiés, ce ne fut qu'après coup, à la suite d'une enquête qui, de par les événements qui suivirent, ne put commencer qu'assez tardivement. Le récit de la Dépêche est tantôt trop vague, tantôt trop précis.

à hauteur de la mçalla (31), ramassent des pierres et les entassent sur les rails, en arrière de la locomotive, pour lui couper la route du retour. À ce moment, un ouvrier européen court sur le sable entre la mer et la voie. Les hommes l'aperçoivent, le poursuivent, le rejoignent et le tuent. Merle se précipite au consulat. Neuville est chez le caïd; il le fait prévenir et retourne chez lui. Il voit la petite locomotive revenir vers la ville et s'arrêter devant le barrage de pierres. Le mécanicien, un Français, tente de fuir, il est rejoint et tué. Un cavalier tire de la mer un troisième cadavre, un groupe d'hommes un quatrième: des ouvriers qui ont tenté de fuir à la nage vers les navires en rade. Le médecin n'avait pas tout vu : la troupe des meurtriers était remontée vers la carrière et y avait tué cinq ouvriers, dont le chef de chantier. Il y eut neuf victimes au total: trois Français, trois Espagnols et trois Italiens.

Pendant ce temps, les consuls, réunis chez le caïd et avertis par Merle, somment le fonctionnaire d'envoyer des soldats. Il répond qu'ils n'ont pas de cartouches, les munitions étant enfermées à la douane. Devant la véhémence des consuls, il se décide à faire armer ses hommes et à les dépêcher vers la carrière. Ils ramenèrent neuf ouvriers, six Italiens et trois Espagnols, qui avaient pu, en se cachant, échapper aux émeutiers. Peu après, Merle, avec quelques compatriotes et une escorte de dix soldats, alla chercher les cadavres. L'état affreux dans lequel ils les trouvèrent ayant provoqué chez certains Européens une explosion de colère, les soldats, que la foule excitait, les mirent en joue. Deux Français, qui avaient gardé leur sang-froid et parlaient l'arabe, réussirent à les calmer (32).

Neuville fait prévenir la légation à Tanger par le commandant de l'*Arménie*, de la Cie Paquet, qui part le soir même pour Tanger, en poussant ses feux (33).

Le ministre de France, Regnault, était en congé. Un conseiller, le comte de Saint-Aulaire, assurait l'intérim. Selon le récit qu'il a publié

(31) Emplacement où se fait la prière des deux fêtes canoniques, en plein air et en dehors de la ville. Un mur blanc, dans lequel est pratiqué une niche, sert de mih'râb et indique la qibla ou direction de la prière.

(32) Selon Houel, p. 19, un Français, Jourdan, « brandit ses poings dans la direction des soldats et s'écrie: « Les s... ». La violence du geste est telle que les askris lèvent leur fusil et couchent en joue nos compatriotes ».

(33) L'Afr. Fr., p. 286, et HOUEL, p. 10, disent que la Légation a été informée par Merle. Le docteur est en effet parti pour Tanger mais sans doute le 31 juillet, puisqu'il arriva le 1er août. Saint-Aulaire, art. cité, p. 160, dit qu'il a été réveillé le 31 juillet à 4 h. du matin par le commandant de l'*Arménie*. Il ne parle pas du Dr Merle, lequel voyagea sur le *Mogador*.

bien des années après, en 1950, il appliqua aussitôt un « scénario concerté d'avance » avec Regnault : « riposter immédiatement si nous en avons le moyen, sans demander d'instructions », puis « ne rien négliger pour légitimer (l'opération) par sa nécessité, la légaliser par l'approbation du gouvernement marocain et la justifier devant l'opinion française et étrangère ». Il appelle le capitaine de frégate Ollivier, commandant le stationnaire *Galilée*, le met au courant et lui donne les instructions suivantes : « Vous comprenez comme moi la nécessité pour la France d'y arriver la première et, si possible, d'y protéger seule la vie et les biens des étrangers. Vous déclarerez au gouverneur que sa tête nous répond de la vie d'un seul de nos compatriotes. Tâchez de vous assurer son concours, d'accord avec notre consul, en cas de débarquement. N'hésitez pas à bombarder si c'est nécessaire pour protéger les colonies étrangères. Tâchez d'obtenir le renfort du *Du Chayla*, qui croise sur la côte sud. Invitez-le à vous rejoindre d'urgence à Casablanca » (34). Le *Galilée* part pour Casablanca le soir même. Le chargé d'affaires rédige un télégramme pour Paris (35) et fait porter à Torrès, nâib du sultan, une lettre toute rédigée, qu'il n'a plus qu'à signer, où il exprime ses regrets, et où il demande au représentant de la France de « provoquer d'urgence les mesures nécessaires pour éviter de plus grands malheurs ».

Le récit écrit par Saint-Aulaire, quarante-trois ans après l'évènement, paraît, à la vérité, faire la part plus belle à la légende qu'à l'histoire. Les évènements de Casablanca, qui furent à l'origine du Protectorat français, sont auréolés rétrospectivement d'une brume ensoleillée, analogue à ce que, dans le décor de certaines églises baroques, en appelle une « gloire ». L'initiative pour le moins imprudente du commandant du *Galilée* étant devenue, après tant d'années, une *felix culpa*, il est humain que les autres acteurs essaient, de très bonne foi, de montrer qu'ils n'y furent pas étrangers. Mais, si l'on en croit le texte de la dépêche que Saint-Aulaire envoya immédiatement (31 juillet) au Quai d'Orsay et dont Bourdon cite un fragment (p. 56), les instructions que le diplomate donna à Ollivier sont beaucoup plus prudentes et plus sages: « Le commandant du *Galilée* est invité à se concerter avec notre agent et, sans se

(34) SAINT-AULAIRE, *ibid.*, p. 161. Forcer la main au gouvernement va devenir une tradition des hauts fonctionnaires français au Maroc. Elle était plus vivante que jamais en 1953.

(35) Clémenceau était président du conseil. Pichon ministre des affaires étrangères. Saint-Aulaire fait aussi envoyer un télégramme par le président de la « Société des Travailleurs Français » de Tanger, qui adjure le gouvernement de « venger les travailleurs morts et de protéger les vivants ». « Voilà, dit le président, qui en bouchera un coin à Jaurès ». *Ibid.*, p. 164.

départir de la prudence nécessaire en raison de l'insuffisance de ses moyens, à sauvegarder la vie de nos nationaux, notamment en leur donnant asile ou en protégeant, en cas de besoin, leur embarquement à bord des navires de commerce. Il devra aussi protéger les ressortissants étrangers et, si leurs consuls lui en font la demande par l'entremise de notre agent, les recueillir dans la mesure du possible ». Ce texte oblige à juger sévèrement la conduite du commandant du *Galilée*, tandis que la prose cavalière des Souvenirs noie tout dans une espèce de complot patriotique, et couronné de succès, des diplomates et des marins contre la pusillanimité du gouvernement.

Cependant, à Casablanca, le mercredi 31, la panique s'était emparée des Européens et particulièrement des Français, les plus visés, mais aussi des Israélites, toujours menacés quand la populace se déchaîne. Les femmes et les enfants pouvaient être mis en sûreté sur les navires en rade. Un bateau anglais, le *Demetrian* et deux autres vapeurs accueilleront la plupart des réfugiés. Mais il fallut de longues négociations avec les délégués des tribus, qui bloquaient l'accès au port, pour obtenir le passage. Le caïd, dit un témoin, « est une loque ». Le soir de ce jour, Moûlay EI-Amîn rentre avec sa mehalla et s'installe dans la maison du caïd.

Le *Galilée* arrive le jeudi 1er août, à 8 h 30 du matin. Neuville se rend à bord et décide, avec le commandant Ollivier, que le consulat de France et deux autres, choisis pour leur position, recevront des postes de marins pour protéger la colonie européenne. Mais Neuville veut avoir d'abord l'assentiment de ses collègues. Réuni à 14 h., le corps consulaire déclare à l'unanimité que « si des troupes françaises débarquaient en ce moment en nombre insuffisant pour occuper la ville, ce serait un massacre général des Européens ». Neuville exige cependant du caïd qu'il dégage le chemin entre le consulat et le port, occupé par des hommes des tribus armés, et lui déclare « qu'à la moindre alerte mettant en danger réel sa vie et celle de ses concitoyens, le *Galilée*, sur un signal du consulat, prendrait les mesures nécessaires pour isoler, avec les canons du bord, le consulat de France et lui envoyer du secours » (36).

Jusqu'au 4, la ville demeure assez calme, malgré quelques incidents, tels que des croix renversées au cimetière européen le 1er ou le 2, le pillage de la ferme Soudan, à 2 km des murs, le 3. Le vice-consul Maigret, rappelé d'urgence, arrive le vendredi 2 et reprend la direction du consulat. Il voit aussitôt Moûlay EI-Amîn, qui s'engage à assurer la sécurité dans la ville, mais non à l'extérieur, où il s'en reconnaît incapable.

(36) Extraits des procès-verbaux, cités par Bourdon, p. 42-43.

Car les nouvelles se sont répandues dans les tribus, déformées et amplifiées, et des Bédouins attirés par la perspective du pillage, sellent leurs chevaux, s'arment et se dirigent vers Casablanca. Il semble même qu'il y ait eu une tentative d'organisation des Châouïa, en prévision des réactions de la France. Dès le 31 juillet, des lettres étaient adressées aux tribus pour les convoquer à une grande jemâ'a, le lundi 5 août, où une alliance devait être conclue (37). Moûlay EI-Amîn, conscient du danger, fait fermer les portes et place devant chacune d'elles un contingent de soldats. Il intervient même, au témoignage du commandant Ollivier, pour faire disperser par ses troupes des « nomades » qui se réunissent sur la plage: les cavaliers du Makhzen font deux morts, deux prisonniers et dispersent le reste (38).

\*

\* \*

Il semble que les choses auraient pu durer ainsi, tant bien que mal, jusqu'à ce que débarquassent des forces assez imposantes pour décourager toute réaction violente. Le sort et l'impatience des marins du *Galilée* devaient en décider autrement.

Saint-Aulaire présente le débarquement des marins du *Galilée* comme ayant été provoqué, et du même coup justifié, par le pillage de la

(37) L'une de ces lettres est reproduite, texte arabe et traduction dans Casablanca et les Châouïa, t. 1, p. 42-3. En voici la traduction: «...A tous nos frères de la tribu des Oulâd Harîz... vous n'ignorez pas que nous sommes au courant de ce qui s'est passé à Casablanca et au port de cette ville relativement à l'installation du Baboûr el-Ber (chemin de fer) et de l'arrivée des Roûm. Dieu ayant décidé l'accomplissement d'un fait qui devait être exécuté par les Musulmans, les employés du baboûr ont été tués au nombre de neuf; le baboûr a été entièrement détruit et l'infidèle qui s'était installé au port l'a quitté ainsi que toute la dâïra française. Tous les Châouïa présents se sont réunis et ont conclu une alliance pour la protection de Casablanca, des routes des Châouïa et des voyageurs. Il est utile que vous soyez avertis afin que vous puissiez prendre les mesures nécessaires. Vous vous verrez les uns et les autres et vous préviendrez vos voisins et vos frères des Oulâd Bourezq (Settat) afin qu'ils agissent de même. Vous vous rendrez à la jemâ'a qui se réunira lundi prochain dans la matinée et où sera conclue une alliance entre les tribus. Vous ferez faire des publications sur les marchés et vous prendrez les précautions utiles, de façon que, si quelque chose survenait du côté de la mer, nous soyons tous unis en un seul bloc. Si un crime ou un délit se produit sur un territoire, les douars de ce territoire seront incendiés. Et le salut. 20 Jomada 2 (31 juillet 1907). Signé: les notables de toute la tribu des Châouïa ».

(38) Rapport du capitaine de frégate Ollivier, du 9 août 1907, Journal Officiel du 16 avril 1908, Annexe, « Rapports relatifs au rôle de la marine à Casablanca », p.143.

ville et l'incendie du quartier juif. C'est brouiller la chronologie: pillage et incendie à l'intérieur de la ville ne précédèrent pas débarquement et bombardement, mais les suivirent. Houel, correspondant du *Matin*, qui est arrivé le 2 par le même bateau que Maigret, visite la ville, un jour qu'il ne précise pas mais qui est sans doute le lendemain de son arrivée, puisqu'il a débarqué dans l'après-midi et s'est aussitôt présenté au consulat et rendu à son hôtel. Le consul le fait accompagner, certes, de deux soldats marocains, il croise des regards hostiles, du moins dans le quartier populaire des Tnâker. Mais, dans la Médîna, s'il trouve les gens « taciturnes et renfermés », son passage n'éveille « qu'une placide curiosité ». Quant au Mellâh, à sa grande surprise, il le trouve très animé », « toutes les boutiques sont ouvertes ». Il sent que « la peur est encore latente », mais il ne voit pas trace de pillage, encore moins d'incendie. L'église des Franciscains est grande ouverte, un moine y est en prière (39.) Ni ce témoin ni aucun autre ne signale que la situation ait sensiblement évolué dans la journée du 4. L'initiative va venir d'ailleurs.

Nous avons vu que l'idée première du commandant Ollivier, acceptée par le jeune Neuville, avait été de débarquer et d'occuper le consulat, mais qu'il y avait renoncé devant l'opposition du corps consulaire. Cela ne faisait pas l'affaire des officiers du *Galilée*, surtout des jeunes, qui espéraient l'occasion d'une action, peut-être d'éclat, et qui risquaient d'en être frustrés, car ils savaient qu'un corps expéditionnaire puissant se préparait à Oran. Ils exercèrent sur le vice-consul Maigret une pression extrêmement vive, à laquelle celui-ci, pourtant, ne céda pas.

Quand et où cette pression se manifesta-t-elle ? Bourdon, correspondant du *Figaro*, et Houel, qui s'accordent à la fois sur l'attitude des officiers et sur celle de Maigret, diffèrent sur les circonstances de temps et de lieu. Houel rapporte une entrevue à laquelle il assista, ainsi que l'interprète Zagoury, entre le consul et « deux jeunes enseignes » dont il nomme l'un, Leygues, « fils de l'ancien ministre de la Marine », « le samedi 3 août vers 2 heures de l'après-midi ». Leygues annonce, « d'ordre du commandant du *Galilée* », que, en raison de la menace que fait peser sur la ville le rassemblement des tribus, un détachement de fusiliers marins va débarquer et prendre ses quartiers au consulat de France ». Maigret s'y oppose fermement et reprend les arguments de ses collègues: force insuffisante, risque d'un massacre général. Leygues insiste et invoque « l'honneur de la France ». Au nouveau refus de Maigret, l'enseigne réplique: « Je vous ai parlé, Monsieur, de l'honneur de la France. Seriez-vous un mauvais Français ? ». Le vice-consul ne répond pas, mais sa pâleur subite et son mutisme sont plus impressionnants qu'une parole » (40).

(39) HOUEL, *ibid.*, pp. 17-18.

Bourdon ne rapporte pas cette scène, mais une autre assez semblable, qu'il situe le dimanche 4 août à 6 heures du soir, sur le *Galilée*, où Maigret s'est rendu. Les officiers entourent Maigret et le pressent de faire appel à la compagnie de débarquement. Ils veulent « venger le meurtre des trois Français », « l'honneur de la France » l'exige. Maigret refusant, un officier lui jette qu'il laisse « fouler aux pieds le drapeau de la France ». Le consul, bouleversé, entre chez le commandant et lui offre de sommer le pacha de lui livrer les coupables: le pacha refusera à coup sûr et la marine aura alors un prétexte pour débarquer. Mais Ollivier refuse de souscrire à une « boutade » et les deux hommes renouvellent leur accord sur cette formule: « Le *Galilée* assure la sécurité, non la répression » (41).

Même disposition d'esprit chez les interlocuteurs, emploi des mêmes termes, même conclusion, semble-t-il, aussi: pas de débarquement réduit aux seules forces du *Galilée*. Il est possible que l'une des deux scènes n'ait pas eu lieu; il est possible aussi qu'elles aient eu lieu toutes les deux, la première ayant motivé la démarche du consul à bord; il est bien improbable qu'elles n'aient eu lieu ni l'une ni l'autre; ce qui apparaît en tout cas comme établi, c'est l'état d'esprit des officiers du *Galilée*, qui veulent non seulement que les morts soient vengés et l'honneur sauvé, mais qu'ils le soient par eux. Sans cet état d'esprit, le drame du 5 août aurait sans doute pu être évité. Mais le drame ne s'explique pas par la seule psychologie des officiers du *Galilée*: il a fallu encore, pour qu'il éclate, une de ces confusions ou de ces méprises par lesquelles le destin se joue souvent de la prétention des hommes à diriger les événements.

(40) HOUEL, *ibid.*, pp. 21-22. À la note 1 de la p. 22, Houel rapporte que quelques jours plus tard et après le débarquement de Drude, il raconta cette scène à Bourdon. Celui-ci lui dit le lendemain: « Le consul prétend que vous avez inventé ce récit ». Houel l'emmène sur le champ chez Maigret où se trouve aussi Zagoury, et reçoit « un double démenti ». J'apprenais, ajoute-t-il, qu'un diplomate n'est jamais honteux de mentir ».

(41) BOURDON, *ibid.*, pp. 59-61. Le rapport d'Ollivier ne fait mention d'aucune scène de ce genre. Il ne fait état que de deux entrevues personnelles entre le consul et lui: le 2 au matin au consulat; le 3, à 9 h. et demie du matin à bord. Il confirme l'opposition de Maigret à un débarquement du seul *Galilée*, *ibid.*, p. 143. Que le commandant Ollivier ait fini par céder à la pression des jeunes officiers est rendu encore plus vraisemblable par le télégramme qu'il envoya le 2 août: « Sécurité provisoirement assurée mais précaire. Je ne suis pas encore intervenu par les armes. Français sur vapeurs rade. Nécessaire de protéger leur rétablissement par force armée importante » (BERTI, *ibid.*, p. 17). Il était donc bien convaincu à ce moment-là du danger d'intervenir avec ses seules forces ».

Aussitôt reçue la nouvelle des massacres du 30 juillet, le gouvernement français s'était concerté avec le gouvernement espagnol et l'envoi d'un corps expéditionnaire mixte avait été décidé. Du côté français, les troupes étaient réunies et embarquées à Oran: deux bataillons de tirailleurs algériens, pris à Blida et à Mostaganem, un bataillon de la Légion étrangère, soit 2 400 fantassins, un peu d'artillerie et 300 cavaliers fournis par un escadron de chasseurs d'Afrique de Blida et un demi escadron de spahis d'Aumale. L'Espagne envoyait 500 hommes (42). Quelle que fût la célérité des opérations, il fallait évidemment plusieurs jours pour amener ces forces en vue de Casablanca: elles n'arrivèrent en effet que le 7 août. Mais, au consulat de France, on les attendit pour le 5 au matin.

Si Maigret s'opposait à un débarquement en force - une force insuffisante - du *Galilée*, il n'ignorait pas ce que la situation avait d'instable et de précaire dans la ville et les risques que couraient le consulat et ceux qu'il abritait. Au cours d'une visite à bord, le 3, à 9 h. et demie, il avait proposé au commandant Ollivier de « faire descendre des fusils et des cartouches dans deux malles et d'envoyer un officier et quelques hommes. qui se rendraient au consulat par petits groupes séparés sans éveiller l'attention » (43). En effet, l'enseigne de vaisseau Cosme et dix marins, avec 15 mousquetons et 1 000 cartouches, gagnèrent ainsi le consulat, en trois fois, sans susciter la moindre réaction de la part des soldats marocains ni de la population. Avec l'aide de quelques civils français demeurés à terre ou revenus des vapeurs en rade où ils avaient cherché refuge, ils mirent le consulat en état de défense (44). Sur le mirador, un quartier-maître communiquait avec le bord par signaux optiques. Ce « débarquement par petits paquets », comme l'appelle Houel, aurait eu lieu, selon le même, dans la matinée du dimanche 4. Mais le rapport de Cosme précise qu'il gagna lui-même le consulat avec cinq hommes dans la journée du 3, que quatre autres arrivèrent le 4 au matin et le dernier dans la soirée.

(42) L'Afr. Fr., 1907, pp. 285-86.

(43) Rapport Ollivier, *ibid.*, p. 143.

(44) Signalons la présence au consulat, durant ces journées tragiques, de trois femmes courageuses: Mme Maigret, mère du consul, Mme Fournier, épouse du Directeur de la Compagnie Marocaine, et une anglaise, Miss Spinney, qui soignèrent les blessés. V. dans HOUEL la photo du groupe des civils, avec les noms.

Un évènement nouveau survient dans la journée du 4: le commandant Ollivier informe le consul que le débarquement aura lieu le lendemain lundi 5 août à 5 heures du matin.

Mais quel débarquement ? De qui, de quelles forces ? Du corps expéditionnaire amené d'Oran par la 2e division cuirassée ou des 66 hommes du « corps de débarquement » du *Galilée* ? Les témoignages dont nous disposons ne concordent pas. Les documents publiés par le gouvernement en 1908 au Journal Officiel sont incomplets. Il n'y a, en dehors des rapports des marins et de celui de Mangin, que deux lettres de diplomates, une de Saint-Aulaire et une de Regnault, qui n'ont pour but - elles ne s'en cachent d'ailleurs pas - que de justifier, après coup, l'initiative du commandant Ollivier. Il serait beaucoup plus intéressant pour nous d'avoir le rapport du vice-consul Maigret. Mais il n'a jamais été publié (44 bis). Marins et diplomates ont visiblement fait corps pour couvrir les actes d'Ollivier et on ne saurait leur en vouloir: c'étaient des hommes d'action, qui accomplissaient pour leur pays ce qui leur paraissait le meilleur. Les exigences de l'historien, un demi-siècle plus tard, sont autres. Il lui faut démêler, à travers la vérité officielle, la vérité tout court. La tâche n'est pas aisée.

Nous possédons trois versions, en l'absence de celle, capitale, de Maigret: celle du rapport Ollivier; celle de Christian Houel, témoin oculaire, puisqu'il a passé toutes ces journées à l'intérieur du consulat; celle de Gorges Bourdon, qui n'arriva que le 7 et qui n'a pu la constituer que par enquête, après les évènements. Il faut y ajouter quelques variantes ou commentaires fournis par la lettre de Regnault.

(44 bis) Le seul récit publié, dû à Maigret, est le discours qu'il prononça le 5 août 1917, au cours de la cérémonie du 10e anniversaire du débarquement de 1907, cérémonie présidée par Lyautey, devant la Porte de la Marine, avec prise d'armes, remise de décoration et inauguration du « Boulevard Ballande » (Ballande, rappelons-le, venait de périr sur un croiseur torpillé). Il n'était pas question pour le patriote qu'était Maigret, d'évoquer, en pleine guerre et dans une telle circonstance, son désaccord avec le commandant du *Galilée*. Sur le noeud du problème, il passe rapidement. Voici ce qu'il dit (p. 2) : « Dans la nuit du 4 au 5 août, le « *Galilée* » entre en communication par T.S.F. avec le croiseur «*Du Chayla*»: une escadre française arrive avec des forces imposantes. Le commandant Ollivier estime alors que le moment est venu d'envoyer à terre un détachement pour faciliter le maintien de l'ordre et assurer la garde des consulats à l'arrivée de l'escadre annoncée. Le Makhzen est aussitôt avisé de cette mesure, qui ne peut qu'alléger sa tâche ». Maigret fait sienne la justification invoquée par Ollivier, mais il tient visiblement, même dans ce discours officiel, à lui laisser la responsabilité de la décision: « Le commandant Ollivier estime alors que le moment est venu de... ». Il ne pouvait dire plus pour suggérer que lui, Maigret, estimait que le moment n'était pas encore venu.

Le commandant du *Galilée* justifie sa décision de débarquer sa propre force par trois arguments. Deux visent à établir la nécessité de débarquer sans plus attendre, le troisième à démontrer que le débarquement en question présentait le minimum de risques et qu'il a été décidé en accord avec le consul de France et avec l'autorité marocaine.

Les deux premiers concernent la situation sanitaire des Français réfugiés sur le vapeur anglais *Demetian* et l'aggravation de la situation des Européens dans d'autres ports du Maroc. Le 4 août, le commandant Ollivier se rendit à bord du *Demetian* et trouva les réfugiés dans « un tel entassement », dans de si « mauvaises conditions hygiéniques » qu'une épidémie était à craindre et qu'il jugea indispensable de faire cesser au plus tôt cet état de choses. Comment ? En les ramenant à terre. Mais il fallait pour cela assurer leur sécurité, d'où la nécessité du débarquement. Sur le second point, l'officier fait valoir les mauvaises nouvelles qui parviennent des autres ports, en particulier de Rabat et de Mazagan, et qui lui sont transmises par le consulat de Casablanca, à plusieurs reprises, dans la journée : à 8 heures du soir, Maigret lui signale encore: « Mauvaises nouvelles de Rabat, Européens en danger, vice-consul demande un bâtiment de guerre ». Le commandant Ollivier pensa d'abord demander au *Forbin*, qui était « attendu », de s'arrêter à Rabat. Plus tard, dans la soirée, apprenant l'approche du *Du Chayla* il signala à ce bâtiment de passer par Rabat, « d'où je me réservais, ajoute-t-il, de le rappeler si son renfort m'était nécessaire ».

Sur le troisième point, l'assentiment de l'autorité marocaine, il faut citer textuellement le rapport d'Ollivier: « A sept heures du soir, le consul me signale que, d'après renseignements sûrs fournis par un agent consulaire bien informé, si notre débarquement avait lieu, Moulay Amin était décidé à donner les clefs de la ville ».

Et après avoir écrit: « Dès lors, ma décision fut prise », l'officier en ramasse ainsi les raisons: « Il fallait profiter des bonnes dispositions de Moulay Amîn qui pouvaient changer, tenter d'enrayer par un acte énergique le mouvement antifrçais qui se propageait dans les ports, faire cesser au plus vite la situation dangereuse des réfugiés du *Demetian* ». Les deux derniers motifs ne sont guère convaincants. Que la situation des réfugiés sur le *Demetian* fût inconfortable et même malsaine, on l'admet sans peine. Mais, l'arrivée de l'escadre étant annoncée, ne pouvaient-ils attendre encore 48 heures ? Cette attente supplémentaire, il leur fallut bien la subir, puisque le débarquement du *Galilée* n'eut pas pour effet de leur rouvrir l'accès de la ville. Et personne ne nous dit que

la persistance de ces «mauvaises conditions hygiéniques» pendant deux jours de plus ait déclenché une épidémie. Enfin, si l'urgence était telle, il y avait d'autres navires en rade de Casablanca, par exemple *l'Anatolie*, à bord duquel Ernest Vincent assista au bombardement, et *l'Oued Sebou*, de la Cie Paquet, que, selon Ollivier lui-même, le consul envoya devant Rabat, faute de navire de guerre, pour recueillir éventuellement la colonie européenne. Quant à dire que débarquer 60 marins à Casablanca impressionnerait les populations de Rabat et de Mazagan et assurerait la sécurité des Européens de ces deux villes, il fallait beaucoup de légèreté pour le penser ou être singulièrement à court d'arguments pour l'écrire. Dans l'état de tension passionnelle où se trouvaient les foules marocaines à ce moment-là, seule la perception directe d'une force imposante pouvait les calmer: au contraire, la nouvelle d'une action lointaine de l'ennemi, conjuguée avec l'absence de toute menace visible et imminente, risquait d'avoir sur ces âmes frustes, qui ne prennent conscience du danger que lorsqu'il est immédiat, l'effet d'un excitant (45). On peut estimer que ces deux arguments n'avaient pas le poids nécessaire pour mettre en balance le danger considérable qu'il y avait à débarquer prématurément avec des forces insuffisantes, danger qui motivait l'opposition obstinée du consul de France et de ses collègues unanimes.

Reste, il est vrai, l'acceptation du débarquement par l'autorité marocaine. Ollivier pouvait estimer dès lors que l'opération ne comportait plus aucun risque et qu'elle renforcerait au contraire la sécurité des consulats, que protégeaient seulement jusqu'ici les 10 marins de l'enseigne Cosme.

C'est ici qu'il faut évoquer une autre version, celle qui résulte des choses vues et des propos entendus par Christian Houel à l'intérieur du consulat de France pendant la journée du 4 août et la nuit du 4 au 5. « Dans l'après-midi (du 4) écrit-il, M. Maigret nous rassemble et nous communique que, par radiogramme du « *Chayla* », le « *Galilée* » vient

(45) La situation des Européens à Rabat et à Mazagan devint, en effet, encore plus grave après le bombardement de Casablanca par le *Galilée* qu'avant. V. L'Afr. Fr., 1907, p. 332.

(46) HOUEL, *ibid.*, p. 23.

(47) Le voici: « Ce 4 août 1907, Messieurs et chers Collègues, J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une escadre française débarquera demain matin 5 août, à cinq heures du matin, des forces imposantes. Elle a l'ordre de bombarder la ville si la porte de la Marine n'est pas ouverte à cette heure et si un seul coup de fusil est tiré sur nos hommes. Veuillez agréer, Messieurs et chers collègues, l'assurance de ma parfaite considération. Roger Maigret ». *Ibid.*, p. 23.

(48) HOUEL, *ibid.*, p. 25.

d'être informé qu'une escadre accompagnant des forces imposantes arrivera dans la nuit devant Casablanca. A cinq heures du matin, ces forces débarqueront » (46). Maigret adresse immédiatement au corps consulaire une lettre l'informant de cet événement et dont Houel cite le texte in extenso (47). Le même avis est donné à Moulay El-Amîn et au caïd Bouûbeker, qui doivent en outre se trouver présents au port de débarquement. Les Européens se rassemblent, par mesure de prudence, dans leurs consulats respectifs. A la maison de France, toute la nuit, des yeux impatients guettent l'arrivée de l'escadre. Quand, à cinq heures, à l'aube du 5 août, Maigret voit se détacher du *Galilée*, toujours seul représentant des forces navales françaises, les chaloupes portant les 66 marins qui vont débarquer, il « se dresse devant l'enseigne Cosme: - Comment ? Vous débarquez ? Ah ! vous m'avez trompé ! - Monsieur, dit l'officier, la France n'a qu'une parole. Nous avons annoncé que le débarquement aurait lieu à cinq heures du matin. A cinq heures, nous débarquons » (48).

Faut-il conclure de ces témoignage que le commandant Ollivier a sciemment trompé le consul pour obtenir son accord, en lui annonçant pour le lendemain l'arrivée de l'escadre qu'il savait ne devoir arriver que deux jours plus tard ? Ce serait le charger, sans preuves irréfutables, d'une bien lourde responsabilité. Georges Bourdon, qui, rappelons-le une fois de plus, n'a débarqué à Casablanca que le 7 avec le général Drude, écrit lui aussi que le consulat reçut une dépêche d'Ollivier (49), annonçant l'escadre pour le lendemain. Mais il suggère une explication. Le croiseur *Du Chayla*, envoyé le samedi à la rescousse du *Galilée*, se trouvait le dimanche soir 4 août à la hauteur du cap Spartel et était entré à 7 heures en communication par sans-fil avec le *Galilée* pour lui signaler sa présence (50). Puis, le *Du Chayla* fut appelé à Tanger par la légation qui avait des instructions à lui remettre. Il ne devait de ce fait arriver à Casablanca le lendemain qu'à la fin de la matinée (51). Mais le *Du Chayla*

(49) A 11 h. du soir, précise-t-il. Pour ces précisions d'horaire, il vaut mieux faire confiance au commandant du *Galilée* qui, écrivant son rapport le 9 août, avait sous les yeux son journal de bord et le registre des communications.

(50) Ollivier, dans son rapport, situe cette communication avec le *Du Chayla*, à 6 heures.

(51) Selon Ollivier, la cause du retard est différente, C'est le commandant du *Galilée* lui-même qui « à 9 h. 45 » du soir, signale « au *Du Chayla* par T.S.F. de passer par Rabat, d'où je me réservais de le rappeler si son renfort était nécessaire » (p. 143). Il devait effectivement lui signaler de « rallier directement Casablanca, en forçant sa vitesse et en tenant prêt son corps de débarquement » (p. 144), le lendemain matin, dès qu'éclate le drame.

avait informé le *Galilée* qu'il était suivi, à 24 ou 48 heures par « une escadre » amenant « des forces imposantes ». Ce sont les termes transmis au consulat, ajoute Bourdon, mais ces forces ne devaient arriver qu'un ou deux jours après l'arrivée du *Du Chayla* (52).

Si on essaie d'explicitier toutes les données impliquées dans cette hypothèse, il faut admettre soit que le commandant Ollivier a été lui-même induit en erreur sur la date d'arrivée de l'escadre, soit que c'est le consul Maigret qui a mal compris les renseignements qui lui étaient communiqués par l'officier.

La première interprétation est difficile à recevoir. Le *Du Chayla*, à la différence du *Galilée*, stationnaire de Tanger, n'appartenait pas à l'escadre de la Méditerranée, mais à celle du Nord, dont faisait partie la 2<sup>e</sup> division cuirassée qui gagnait le Maroc sous le commandement du contre-amiral Philibert (53). L'approche de ce croiseur signifiait évidemment l'approche de l'escadre et du corps expéditionnaire, mais il est non moins évident que le *Du Chayla* était détaché en avant de l'escadre, puisque le commandant Ollivier put lui demander de s'arrêter à Rabat, où la situation des Européens devenait inquiétante (54). Ollivier est très discret dans son rapport sur l'approche de l'escadre, sur ce qu'il en savait exactement et sur ce que le *Du Chayla* lui en avait fait savoir. Il dit seulement de ce navire : « le premier des bâtiments dont on annonçait l'envoi de France », comme s'il n'avait rien su de plus que ce que toute la presse internationale répandait aux quatre coins du monde. On a peine à le croire (55). Si même le *Du Chayla* ne savait pas, à 24 heures près, quand arriverait l'escadre - il annonçait, selon

(52) G. BOURDON, *ibid.*, p. 68.

(53) Dans les documents publiés par le J.O. du 16 avril 1908, le rapport du commandant du *Galilée* figure sous la rubrique « Escadre de la Méditerranée », celui des officiers du *Du Chayla* sous la rubrique « Escadre du Nord, 2<sup>e</sup> division cuirassée ».

(54) Le commandant du *Du Chayla* passe à ce moment-là sous les ordres du commandant Ollivier, plus ancien. Celui-ci lui « signale » d'aller à Rabat, ce qui veut dire « lui ordonne ». Sinon, il eût fallu que Ollivier adressât une demande au chef de l'escadre qui eût donné, ou non, l'ordre au *Du Chayla*. Le gros de l'escadre accompagnait les transports de troupes, plus lents, mais le *Du Chayla* et le *Forbin* avaient été détachés en avant pour faire face à une situation critique, qui pouvait d'un instant à l'autre dépasser les moyens du *Galilée*.

(55) Et même s'il n'avait pas eu d'autres sources, il aurait pu être renseigné avec précision puisque, selon Saint-Aulaire, « la presse [avait] annoncé partout le jour et l'heure de ce débarquement [le grand] ainsi que le chiffre des effectifs qui y ont pris part ». (Lettre du 15 août 1907, J.O., *ibid.*, p. 151).

Bourdon « être suivi à 24 ou 48 h » par celle-ci », le commandant du *Galilée* ne pouvait ignorer qu'elle suivait d'assez loin le *Du Chayla* et qu'elle ne pouvait absolument pas jeter l'ancre devant Casablanca le lendemain matin.

Reste la seconde hypothèse: Ollivier n'a pas annoncé le débarquement de l'escadre pour le lendemain matin, mais Maigret a mal interprété son message et l'a compris ainsi. Nous n'avons pas le texte même de ce message, mais Ollivier, dans son rapport, en donne la substance ou le résumé, que voici: « A neuf heures quarante cinq... je priai le consul d'informer Moulay Amin, à l'heure qu'il jugerait convenable, que nous débarquerions à cinq heures du matin, que la porte de la marine devrait être ouverte, que l'escadre arrivait avec des forces importantes (56), que si la porte n'était pas ouverte à l'heure dite et si un coup de fusil était tiré sur mes hommes, je bombarderais la ville arabe, etc. ». L'annonce de l'arrivée de l'escadre y figure bien, mais sans aucune précision de date. Dans « l'escadre arrive » le présent a valeur de futur proche, il signifie que l'escadre est en route, mais on ne peut rien en tirer de plus. On remarquera aussi que cette proposition est étrangement placée. Les deux propositions qu'elle sépare: « que la porte de la marine devrait être ouverte » et « que si la porte n'était pas ouverte, etc. » se suivent avec une parfaite logique. Que vient faire au beau milieu l'annonce de l'arrivée de l'escadre ? On l'attendrait après. Elle ne signifie pas que c'est l'escadre qui est en cause dans les ordres d'Ollivier, puisqu'il dit: « sur mes hommes » et « je bombarderais ». Tout se passe comme si, ayant d'abord rédigé sa phrase sans allusion à l'escadre, l'officier, pris d'un scrupule ou craignant un démenti trop facile, avait rajouté après coup, peut-être au dernier moment, cette courte proposition qui rendait son rapport plus conforme au message effectivement envoyé à Maigret le 4 au soir. On ne peut alors se défendre de l'impression que ce message devait être, sur la question de l'escadre, assez ambigu pour que le consul pût s'y tromper. Faut-il dire « volontairement ambigu » ? Ce que nous savons de l'état d'esprit des officiers du *Galilée* - et qui est confirmé involontairement, je dirais même maladroitement, par les lettres de

(56) C'est nous qui soulignons. Dans le texte du J.O., il y a des guillemets qui s'ouvrent juste avant Moulay Amin, comme si, à partir de ce mot, le message était cité dans sa teneur exacte. Mais on cherche en vain, dans la suite, la fermeture des guillemets, et, en outre, le style indirect employé jusqu'au bout de la phrase n'est pas compatible avec une citation textuelle.

Saint-Aulaire et de Regnault (57) -, en autorise la présomption. Nous ne saurions aller plus loin.

Reste le problème de l'accord donné au débarquement par Moûlay EI-Amîn. La question se pose encore une fois de la même façon: à quel débarquement a-t-il consenti ? A celui des « forces imposantes » amenées par l'escadre ? A celui des fusiliers marins du *Galilée* ? Ou à tout débarquement, d'où qu'il vînt et quelle qu'en fût l'importance ?

Dans la phrase citée plus haut, Ollivier présente le renseignement comme recueilli par un informateur et en situe la transmission par le consul à 7 h du soir; il emploie l'expression « me signale », qui désigne un message envoyé par signaux optiques. Bourdon situe l'évènement « dans la soirée », ce qui ne contredit pas Ollivier, mais parle d'une lettre adressée par Moûlay EI-Amîn au consul et que celui-ci transmet à Ollivier « sans aucun commentaire ni avis », parce qu'il n'y voit rien de plus qu'un nouveau gage donné par le khalîfa de sa bonne volonté, « au moment où des bruits de débarquement circulaient » (58). Houel ne fait aucune allusion à ce qu'on pouvait savoir à ce moment-là au consulat des dispositions de Moûlay EI-Amîn. Cela ne signifie pas que lettre ou renseignement ne fussent pas parvenus au consul: celui-ci n'était pas obligé de tenir au courant de tous ses faits et gestes les civils qui se trouvaient alors dans sa maison. Entre la version de Bourdon et celle du commandant du *Galilée*, on a une double raison de préférer celle du dernier: c'est un témoin direct, et, de plus, s'il avait eu en main un document aussi irrécusable qu'une lettre de Moûlay EI-Amîn, on peut être assuré qu'il n'aurait pas manqué d'en faire état.

(57) « Mais le résultat capital de l'intervention de ce croiseur réside dans l'effet moral qu'elle a produit, en montrant au Maroc et ailleurs ce qu'on peut attendre de nos marins. Le *Galilée* qui, après plusieurs années d'une ingrate faction sur les côtes du Maroc, passait aux yeux des indigènes pour être tout à fait inoffensif, leur inspire aujourd'hui une sorte de terreur sacrée » (Lettre de M. de Saint-Aulaire au ministre des affaires étrangères du 15 août 1907, J.O., *ibid.*, p. 151). « Ces considérations avaient été pesées par le commandant du *Galilée*, qui ne crut pas possible d'attendre, sans se disqualifier comme officier et se faire taxer de pusillanimité pour n'avoir pas su saisir l'occasion de bien faire ». (Lettre de M. Regnault au même, du 23 septembre 1907, *ibid.*, p. 152). Ollivier aurait pu s'écrier, lui aussi: « Seigneur, protégez-moi de mes amis ! ».

(58) BOURDON, *ibid.*, p. 68. Berti donne lui aussi la version d'une lettre écrite par Moûlay Amîn, mais transmise par Maigret à Ollivier au moyen des signaux optiques, *ibid.*, p. 18.

Donc, Maigret a recueilli un renseignement, qu'il estime digne de foi, sur les dispositions de Moûlay EI-Amîn à l'égard d'un débarquement éventuel: le chef marocain ne s'y opposera pas, il est « décidé à donner les clefs de la ville ». A quelle éventualité pouvaient répondre ces propos tenus sans doute par le khalîfa et rapportés ensuite au consul ? Aux « bruits de débarquement » qui « circulaient », dit Bourdon. Ce dont tout le monde parlait en ville, c'était évidemment du « grand débarquement », du corps expéditionnaire franco-espagnol et de l'escadre qui se dirigeaient vers les côtes du Maroc, et que tous les journaux du monde annonçaient (cf. Saint-Aulaire). Ce ne pouvait être du débarquement des marins du *Galilée*, abandonné devant l'opposition des consuls et dont tout le monde ignorait alors que le commandant Ollivier caressât encore le projet dans son cœur. Le khalîfa pouvait penser que, sauf le cas où il ne pourrait maintenir les tribus hors des murs, l'action du *Galilée* se bornerait au débarquement discret, par petits paquets, des marins de l'enseigne Cosme, discrétion qui avait tout pour plaire au fonctionnaire Makhzen puisque, ne suscitant pas de réactions populaires, elle lui évitait d'avoir à prendre parti. Enfin, l'expression « donner les clefs de la ville » a quelque chose de solennel: si on imagine le chérif, oncle du sultan, et vieux guerrier par dessus le marché, l'accomplissant devant un amiral ou un général commandant « des forces imposantes », on le voit mal non pas le faisant (il peut y avoir de tristes nécessités) mais se déclarant disposé à le faire (quand rien ne l'y oblige) devant un enseigne de vaisseau suivi de 60 hommes. Les officiers du *Galilée* n'étaient pas seuls à avoir leur fierté: les Marocains ont aussi la leur.

L'action du commandant Ollivier fut vivement critiquée. On imagine que les consuls étrangers ne furent pas enchantés de la situation dans laquelle les plongèrent le débarquement de Ballande et le bombardement qui suivit, et qu'ils ne se privèrent pas de protester contre une opération à laquelle ils s'étaient fermement opposés pour en avoir redouté les conséquences. Sans doute, les marins débarqués du *Galilée*, du *Du Chayla* et du *Forbin* les protégèrent efficacement (59): ils auraient à coup sûr préféré n'avoir pas à être protégés. La publication des divers « rapports relatifs au rôle de la marine à Casablanca », neuf mois plus tard, traduit un évident besoin de justification.

(59) Cf. lettre de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, qui rend un bel hommage à l'enseigne de Teyssier et à la façon dont il défendit le consulat anglais, J.O., *ibid.*, p. 151.

Les actions postérieures au débarquement du *Galilée* n'ont pas besoin de justification: ces actes de courage ne sont évidemment là que pour « faire passer », dans le mouvement d'admiration qu'ils suscitent et méritent, l'initiative difficile à défendre du commandant Ollivier. Dès le 10 août, l'amiral Philibert reconnaissait dans son rapport: « Peut-être trouvera-t-on cette occupation un peu hâtive ». Le ministre des affaires étrangères fit faire « une enquête approfondie » (60). La lettre de Regnault, qui en donne les conclusions, reprend les arguments d'Ollivier. Elle en ajoute un nouveau, qu'Ollivier a dû découvrir après coup, puisqu'il ne l'invoque pas dans son propre rapport : l'opération du *Galilée* devait éviter à l'escadre les difficultés et les dangers d'un débarquement sous le feu de l'ennemi. L'argument n'est pas heureux: la bataille fit rage dans la ville jusqu'à l'arrivée de l'escadre et s'arrêta à l'apparition de celle-ci; le débarquement se fit sans coup férir.

Regnault apporte aussi au dossier un fait nouveau: « Quand le commandant Ollivier lui fit part par signaux de la décision qu'il avait prise de débarquer le lendemain et lui demanda d'en donner avis à Moulay Lamin, M. Maigret essaya vainement de communiquer avec le *Galilée*; ses signaux ne furent pas aperçus ou compris du bord » (61). Cette assertion est contredite par le rapport d'Ollivier lui-même: « Après un échange de signaux avec le consulat, je reçus du consul la réponse de Moulay Amin. Ce dernier venait d'envoyer un émissaire dire au caïd de prendre des mesures pour que la porte fût ouverte, ... etc. ». Cette étrange excuse ne peut signifier qu'une chose: Maigret a maintenu devant ses supérieurs qu'il n'avait pas donné son accord au débarquement du seul *Galilée*, mais a consenti, par patriotisme et par générosité, au pieux mensonge qui consiste à mettre sur le compte des choses les défaillances des hommes.

\*

\* \*

Le lundi 5 août, à 5 h 30 du matin, les chaloupes du *Galilée* touchent terre, assez loin des murs, car la mer est basse. Le détachement comprend 66 hommes, sous le commandement de l'enseigne de vaisseau Ballande. Il y a aussi le médecin du *Galilée*, le Dr Brunet, et deux civils, Berti et Luret, du contrôle de la Dette, qui, sachant l'arabe,

(60) Lettre du ministre des affaires étrangères au ministre de la marine, du 1<sup>er</sup> octobre 1907, J.O., *ibid.*, p. 151.

(61) J.O., *ibid.*, p. 151.

doivent servir d'interprètes. Mais le consul a envoyé son propre interprète Zagoury, pour guider la colonne dans les ruelle de la ville. Les Marocains sont assez nombreux à regarder le débarquement, mais, au témoignage de Ballande, sans la moindre hostilité: plusieurs « vinrent même tendre aux embarcations les planches de débarquement » (62). Les marins se forment ensuite en colonne par quatre, Ballande en tête, suivi de Berti et de Zagoury, les fusils sur l'épaule droite, approvisionnés mais non chargés, et se dirigent vers la porte de la Marine (Bâb el-Mersa). Celle-ci est ouverte, comme convenu. Mais ni le Khalifa ni le caïd ne sont là. Au moment où Ballande arrive à 5 ou 6 mètres, la porte se referme brusquement et l'enseigne distingue derrière elle des hommes armés de fusils qui se rassemblent rapidement. Il crie: « Ouvrez ! » et les interprètes répètent l'ordre en arabe. La réponse est un coup de fusil. Ballande, qui saisit aussitôt quelle serait la situation de son détachement s'il restait coincé entre la porte et la mer, cible impuissante pour les Marocains tirant du haut des remparts, se précipite sur la porte et la repousse de toutes ses forces, tout en criant à ses hommes: « Chargez les armes ! En avant, à la baïonnette ! ». A cet instant, une salve éclate, une balle lui fracasse le poignet droit et son sabre tombe à terre. Il le ramasse de la main gauche, s'élance et ses marins chargent derrière lui à la baïonnette. On a écrit (rapport Ollivier) que « les balles pleuvaient de tous côtés », qu'« une foule de soldats et d'hommes armés barraient les rues », que « des centaines de fusils étaient braqués sur les marins ». Or, 250 mètres de ruelles étroites, souvent encombrées de sacs et de marchandises, avec quatre tournants à angle droit, séparaient Bâb el-Mersa du consulat de France. Dans l'hypothèse du « guet-apens » général, pas un marin n'en aurait réchappé. En fait, deux quartiers-mâîtres et un matelot seulement furent blessés. Il y avait, sur le trajet, deux postes de soldats marocains, placés les jours précédents par Moûlay el-Amîn pour assurer la sécurité dans la ville, l'un chez le négociant anglais Lamb, l'autre à la prison. Entendant cris et détonations, ces soldats tirent sur les Français, mais au petit bonheur, semble-t-il, et comme des gens surpris. Le tir des marins, discipliné, est beaucoup plus meurtrier et leur élan bouscule tout. Ballande hésite soudain sur son chemin: « Droit devant vous ! » lui crie Zagoury. Le consulat est au bout de la rue. Mais 35 soldats marocains en barrent l'accès, que Moûlay EI-Amîn avait placés là

(62) Le rapport de Ballande, que nous suivons ici, figure aussi au J.o., *ibid.*, pp. 148-9.

pour le garder, depuis plusieurs jours. Zagoury leur crie de s'en aller. Ont-ils tiré sur les Français, comme l'affirme Ballande ? Ou bien les marins, comme le dit Houel, « à la vue de ces vestes rouges qui les ont assaillis sur leur parcours », ont-ils tiré sans attendre ? Une salve en abat une partie, les autres fuient (62bis). La porte du consulat s'ouvre, les marins s'y engouffrent, Ballande le dernier. Sa décision et son courage avaient sauvé sa petite troupe de l'extermination.

Que s'était-il passé à la porte de la Marine ? « Infâme guet-apens », affirme Ballande; « guet-apens » répètent Ollivier et tous les marins. Quand Moûlay EI-Amîn, quelques heures plus tard, demanda que le bombardement cessât, Ballande exigea de lui une lettre reconnaissant la responsabilité du Makhzen et le vieil homme la signa. Que pouvait-il faire d'autre ?

Il n'était pourtant pas hostile aux Français. Il avait fait son possible pour rétablir l'ordre après le massacre du 30 juillet. Il pria Mangin le lendemain de venir prendre les armes dont il dispose au Dâr el-Makhzen, pour qu'elles ne tombent pas entre les mains des Châouïa (63). Le caïd Boûbeker est plus suspect; il sera d'ailleurs arrêté par ordre du général Drude et déporté en Algérie. Mais s'il avait été réellement convaincu d'avoir prémédité et organisé un guet-apens contre les marins français, on peut présumer que le châtiment eût été plus sévère. On peut supposer aussi qu'il ne se serait pas présenté à Ballande avec Moûlay EI-Amîn et aurait fui la ville, le 7 août, avec tous les Bédouins.

Ni l'un ni l'autre des deux hommes n'était présent à Bab el-Mersa. C'est vrai. Mais si on leur avait annoncé l'arrivée d'une escadre et le débarquement d'un corps expéditionnaire, ce qu'ils virent sur la mer à l'aube du 5 n'y ressemblait en rien. On peut imaginer qu'ils continuèrent d'attendre. Les sources européennes ne nous apprennent évidemment rien de leur état d'esprit, Si un Français a pu en savoir quelque chose, après coup bien entendu, c'est le commandant Mangin. Il connaissait Si 'Allâl ben Abboû, khalîfa du sultan à Tanger, envoyé

(62 bis) Maigret, dans son discours, rend discrètement hommage à ces soldats marocains: « Près du consulat, Zagoury se détache et se précipite vers le poste marocain qui gardait la maison de France depuis le massacre, en criant: « Sauvez-vous »: il veut en effet éviter un conflit entre nos marins et des hommes qui, pendant ces journées critiques, n'ont pas trahi notre confiance» (ibid., p. 3). Il n'ajoute pas que le geste de Zagoury fut inutile.

(63) Rapport du commandant MANGIN, J.O., ibid., p. 145.

à Casablanca après les meurtres du 30 juillet. Dès son arrivée, il l'appela; celui-ci lui dit que le Makhzen était « sans autorité », l'avertit qu'une forte attaque se préparait pour la nuit du 5 au 6 et la matinée du 6 et lui demanda à rester près de lui (Rapport Mangin). Ce personnage considérable devait savoir beaucoup de choses et Mangin l'a certainement pressé de questions, mais le rapport de celui-ci est muet sur le point qui nous occupe.

A défaut de sources marocaines proprement dites, nous avons du moins une version rapportée par l'historien contemporain Ibn Zîdân. Dans son *Ith'âf a'lâm an-nâs*, I, p. 424, il écrit que c'est le caïd Boûbeker qui reçut du consul l'avis du débarquement. Il en informa Moûlay El-Amîn, lequel répondit « qu'il n'avait pas l'intention de bouger et qu'il était chargé seulement de protéger la ville contre les Châouïa ». Le caïd réunit alors quelques notables pour les consulter. « Ils lui conseillèrent de ne pas s'occuper des Français, afin de se mettre à l'abri de toute responsabilité vis-à-vis du Sultan ». Et, ajoute Ibn Zîdân, « leur mauvais conseil fut suivi ».

Il semble bien - je dis: il semble, car le style de cet historien à la vieille mode n'est pas d'une clarté parfaite - que Moûlay El-Amîn ait voulu dire qu'il ne s'opposerait pas par les armes au débarquement des Français, n'ayant pas d'instructions pour cela. Quant à l'attitude conseillée par les notables au caïd, c'est bien celle du fonctionnaire pusillanime, dont la devise est : « Pas d'histoires ! » et qui cherche à esquiver toute responsabilité.

L'homme médiocre qu'était Boûbeker ben Bouzîd n'a pas attiré sciemment Ballande dans un guet-apens. Il a seulement voulu « se mouiller » le moins possible. Et c'est cette lâcheté qui permit l'étincelle fatale. N'ayant pas décidé de s'opposer au débarquement, l'ayant même probablement - tous les témoignages français concordent - officiellement accepté, il avait pour devoir de se rendre en personne à la porte de la Marine pour éviter tout incident. Au lieu de cela, nous dit Ibn Zîdân, « il envoya un de ses aides, nommé El-Badaoui, pour donner au préposé l'autorisation d'ouvrir la porte du port (Bâb el-Mersa) avant l'heure fixée pour cette ouverture; le préposé était alors un nommé Mohammed bel Qaloûbi; il exécuta l'ordre...».

L'impuissance du Makhzen, l'incapacité de ses représentants, l'indiscipline de ses troupes, ajoutées à la haine qui continuait de couver dans la population contre les étrangers, voilà bien, du côté marocain, les causes profondes du drame.

On a écrit (64) qu'au moment où Ballande atteignait la porte, un Marocain (on précise même « le domestique d'un Européen ») avait crié aux soldats: « Si vous tiriez sur les Français, vous les tueriez tous ». L'auteur ajoute lui-même: « mais les témoignages ne concordent pas absolument sur ce point ». Ibn Zidân donne une version peu différente mais plus autorisée (chérif alaouite, proche parent du sultan, il était bien placé pour recueillir des témoignages) : « Lorsque (le préposé) ouvrit la porte, il vit sur le rivage le bateau qui avait amené la section (de marins) et les soldats en armes et il voulut fermer la porte devant eux. Ensuite un des deux portiers qui étaient là - les uns disent qu'il est inconnu, les autres que c'était Mohammed el-Hayâni el-Mesfioui - se tourna vers les gardes du port qui l'entouraient et dit; « Debout ! Secouez-vous (littéralement: « frappez sur vous-mêmes et sur vos enfants »), chiens ! Car les chrétiens sont venus pour prendre votre pays ». Un de ces imbéciles sans jugement se leva et tira un coup de fusil sur la section ». La tentation dut être irrésistible, chez ces hommes frustes, animés de la haine des *ncâra*, quand ils virent arriver, au lieu des « forces imposantes » qu'on leur avait peut-être annoncées, cette petite troupe qu'ils croyaient tenir à leur merci, - de l'exterminer. Quand le cri fatal eut été lancé - et peu importe qui le lança - il dut souder comme un seul homme soldats et civils dans une flambée d'hostilité (65).

\*

\*   \*

Au consulat, pendant que les marins débarquaient, toutes les oreilles étaient tendues, car les terrasses voisines masquaient la grève. Sur la terrasse, le quartier-maître Tardivel, chargé des signaux, prépare, à tout hasard, celui du bombardement. Au claquement du premier coup de feu, on se demande si c'en est vraiment un: « Hissez le

(64) Ernest VINCENT, « Notes d'un témoin », L'Afr. Fr., 1907, p. 335. En dépit du titre, E. V. n'est pas un témoin puisqu'il arriva, sur l'*Anatolie*, en rade de Casablanca, au moment où les canons du *Galilée* commençaient à tirer.

(65) BERTI, *ibid.*, p. 18, rapporte que Zagoury, en l'accueillant sur la plage, lui confia avoir surpris des propos inquiétants tenus par les soldats marocains et qu'il en avertit Ballande. Celui-ci n'y fait pas allusion dans son rapport. Bourdon cite aussi (p. 77) le nommé El-Hayâni, déjà désigné par Ibn Zidân. Ce dernier ayant rapporté comment éclata le premier coup de fusil, ajoute: « Ensuite vint à la rescousse de cette action maudite l'un des préposés à la garde de la *çqâla*, un canonnier du nom de Mohammed Ouacht, forgeron de son métier, car le gouverneur avait ordonné de tirer sur le navire si celui-ci se mettait à tirer ». Aucun des rapports des officiers du *Galilée* ne fait allusion à ce coup de canon, dont l'objectif était d'ailleurs hors de portée.

pavillon! crie Cosme. - Attendez, dit Maigret, on ne sait pas encore. - Hissez, Tardivel ! réplique l'enseigne» (66). Le bombardement ne commença que vingt minutes plus tard. Moûlay El-Amîn avait demandé « que la ville ne fût pas bombardée si quelques voyous tiraient sur les troupes ». Le commandant Ollivier voulut s'assurer qu'il s'agissait bien d'autre chose. Quand les feux de salves qu'il entendit ne lui laissèrent plus de doute, il fit ouvrir le feu sur le « quartier arabe », dont le *Galilée* se trouvait à 1 400 mètres. En même temps, il signalait au *Du Chayla* de rallier directement Casablanca en forçant la vitesse et de tenir prêt son corps de débarquement.

Le feu des insurgés se concentra immédiatement sur le consulat de France, dont Cosme dirigea la défense, pendant que Ballande se faisait soigner et reprenait des forces. Dès les premiers coups de canon, des groupes de Bédouins apparurent dans la campagne, se dirigeant vers la ville, et le *Galilée* leur réserva quelques-uns de ses obus. Vers 7 heures, un chiffon blanc s'agita devant le consulat. Par l'intermédiaire du consul d'Angleterre, Moûlay El-Amîn fit savoir qu'il demandait à parler au consul de France. Maigret exigea qu'il se présentât en personne devant lui, accompagné du caïd. Les deux personnages vinrent au consulat, avec Si'Allâl ben Abboû, Khalifa du sultan à Tanger, arrivé au lendemain des massacres. Moûlay El-Amîn demanda que le bombardement cessât sur la ville, mais qu'il continuât sur les tribus pour garantir la sécurité de la ville. Ballande lui imposa des conditions sévères, en particulier d'écrire au nom du Makhzen une lettre reconnaissant « l'infâme guet-apens tendu aux marins du *Galilée* et constatant parmi les assaillants la présence de soldats du Makhzen et du caïd » (67). Le vieux chérif accepta tout, mais son autorité était réduite à néant. Les derniers soldats restés fidèles lui échappaient les uns après les autres et le lendemain il demanda au consul à se réfugier sur un des croiseurs français.

Les hommes des tribus ont fait irruption dans la ville. Le pillage - la grande fête bédouine - commence et ne s'arrêtera qu'à l'arrivée des troupes de Drude. Le consulat de France, qui est la cible principale des tireurs, subit un véritable siège. Mais les consulats d'Angleterre, d'Espagne et de Suède sont également assaillis. Le consul d'Allemagne s'est réfugié au consulat d'Autriche, proche du consulat de France et défendu aussi par les marins français.

(66) HOUEI., *ibid.*, p. 25.

(67) Rapport BALLANDE, J.O., p. 148.

A 11 heures et demie, le *Du Chayla* paraît en rade et débarque aussitôt 75 marins, commandés par le lieutenant de vaisseau Dupetit Thouars (68). La canonnière espagnole *Alvaro de Bazan* arrive en même temps et débarque 20 hommes qui vont défendre le consulat d'Espagne et la mission franciscaine. Le commandant Mangin, chef des instructeurs français des tabors de police, venu de Tanger sur le *Du Chayla*, prend la direction de la défense à terre, avec Ballande comme adjoint. Le 6, dans l'après-midi, arrivera une troisième unité française, le *Forbin*, qui débarquera à son tour 44 hommes. L'enseigne de Teyssier et 12 marins du *Du Chayla* défendent le consulat d'Angleterre.

Comme Si 'Allâl en avait averti Mangin, une violente attaque, venant du port et de la plage, se déclenche peu après minuit, aux abords des consulats de Suède et de France. Cosme opère une sortie pour dégager le consulat de Suède, il a un tué et trois blessés. Les réflecteurs des croiseurs éclairent la plage, canonnent les rassemblements qui s'y sont effectués et les dispersent.

Le quartier sud, c'est-à-dire le mellâh, brûlait. Les pillards, dont les convois, sortant par Bâb Marrakech, étaient pris à partie par les canons des croiseurs, avaient commencé par les maisons des Européens. Les boutiques et les entrepôts des Musulmans ne furent pas épargnés. Mais c'est sur le quartier juif que la fureur de la foule se donna libre cours. Selon le témoignage du directeur de l'école de l'Alliance Israélite, « les soldats du Makhzen, dès le premier coup de canon, se précipitent sur le mellah, suivis de la populace, et commencent le pillage. Les 5 à 6 000 hommes des tribus, qui attendaient aux portes, pénètrent en ville, se répandent tant au mellah qu'à la médina, volent, pillent, violent, tuent, incendient... » (69). Après enquête et d'après la même source, le bilan, pour la communauté israélite de Casablanca, fut le suivant : 30 morts, une soixantaine de blessés, des viols innombrables, plus de 250 jeunes femmes, jeunes filles et enfants enlevés, dont certains furent vendus sur les souqs des Châouïa (70).

(68) Il n'est plus question de passer par la porte de la Marine. Ballande a fait pratiquer une brèche dans le mur, dans le jardin du consulat de Portugal, proche du nôtre. C'est par là qu'entreront, au prix d'une escalade, les marins du *Du Chayla*, les Espagnols, et ceux du *Forbin*, par là aussi que resteront assurées les communications avec les navires.

(69) Lettre dressée au président de l'Alliance Israélite Universelle, à Paris, par M. Pisa, directeur de l'école de Casablanca, le 15 août 1907, Bulletin de l'A.I.V., 3e série, n° 32, pp. 51-3.

(70) Ibn Zîdân, *ibid.*, p. 429, confirme que des filles juives furent enlevées, mais il ajoute: « ainsi qu'un grand nombre de musulmanes ». Il rapporte que « chez les Bédouins..., il y eut beaucoup d'excès commis. On vendit des hommes libres, tels 'Abd-el-Krîm, fils de notre ami Idris el-Filâli, contrôleur des Habous, qui le racheta pour 100 réaux hassaniens ».

De nouvelles attaques eurent lieu dans la journée du 6. Des cavaliers s'étaient rassemblés au sud de la ville. Le feu des croiseurs leur interdit l'entrée par Bâb es-Souq. Mais vers 9 h. et demie du matin une forte attaque l'hommes à pied, au nombre de 500 environ, se prononça sur le consulat de Portugal. Elle fut repoussée par la section de marins du *Du Chayla* que commandait l'enseigne de vaisseau de Gailhard Bancel, renforcée par un canon de 37. La terrasse du consulat de France était balayée par des tireurs embusqués dans un minaret. Mangin, après avoir prévenu Moûlay El-Amîn, qui confessa de nouveau son impuissance, fit tirer sur le minaret avec un canon de 65 qui avait été amené au consulat. Des patrouilles ramenèrent quelques Européens qui avaient été assiégés dans leurs maisons, et plusieurs familles israélites. Les consulats d'Angleterre et d'Espagne furent de nouveau menacés et Mangin dut y envoyer des renforts.

La nuit du 6 au 7 fut assez calme, mais les assaillants n'avaient pas renoncé. Des renforts leur arrivaient des tribus les plus lointaines des Châouïa : les Mzâb, les Mdaka, les O. Sa'îd, et même du Tadla, qui voulaient prendre leur part du pillage. De nombreux Bédouins avaient pénétré de nuit dans Soûr-Jdîd et y étaient restés, Si 'Allâl ben Abboû en avait informé Mangin. Celui-ci dut monter le matin une opération assez importante, dont il confia le commandement au lieutenant Dupetit Thouars. La reconnaissance, après avoir dépassé le Dâr el-Makhzen, se heurta à un gros parti et les terrasses autour d'elle se garnirent de fusils. Dupetit-Thouars eut assez de sang-froid pour ne pas se laisser engager dans une guerre de rues et ramena sa troupe en arrière en combattant pied à pied. Il passa par le consulat d'Espagne et arriva à temps pour le sauver; les maisons contiguës avaient été occupées, en particulier l'Hôtel de France: quelques marins du *Du Chayla* enlevèrent cet immeuble dans un élan magnifique que les Espagnols saluèrent de cris enthousiastes. Le consulat d'Angleterre se trouvait lui aussi dans une situation tellement critique que le consul avait brûlé ses archives: Teyssier dut faire deux sorties à la baïonnette pour le dégager et fut blessé mais resta à son poste.

Vers 9 heures, l'escadre de l'amiral Philibert parut à l'horizon. Mangin prit des mesures pour protéger le débarquement, mais la fusillade diminua vite d'intensité. Les Bédouins s'enfuirent. Les troupes du général Drude commencèrent à toucher terre à 1 heure de l'après-midi. La ville fut occupée sans résistance. Drude y pénétra par Bâb es-Souq, avec le consul Malpertuy. Les Espagnols débarquèrent le 10 août, sous les ordres du commandant Santa-Olalla.

Les fusiliers-marins avaient eu 2 tués et 19 blessés dont 3 officiers. On a vu le bilan des victimes chez les Israélites. Il n'y eut pas de victimes chez les Européens, dont, il est vrai, la plupart s'étaient réfugiés sur des navires. Chez les Musulmans, le chiffre des pertes n'est pas connu, même approximativement. Mais nous savons que des cadavres empestaient certains quartiers et que le premier soin de Mangin, à qui la police fut confiée, fut d'organiser des corvées pour les enlever et les inhumer (71). Il ne restait plus en effet à la petite ville qu'à enterrer ses morts et à relever ses ruines. Elle venait de faire son entrée dans la grande histoire: c'est un honneur qui se paie souvent cher. Comme le dit Ribot à la Chambre des Députés le 12 novembre 1907, au cours du débat sur l'affaire de Casablanca: « C'est un malheur que le *Galilée* ait mis tant de hâte à débarquer ces soixante héros qui ont traversé la plage » (72).

(71) Sur le spectacle qu'offrait la ville après les journées d'août, v. HOUEL, *ibid.*, p. 39, et BOURDON, pp. 106 sqq. Celui-ci écrit que les évaluations des victimes oscillent entre 600 et 1 500 (p. 108).

(72) Journal Officiel, 13 novembre 1907, cité par BOURDON, *ibid.*, p. 69.